



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-24932>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **24-24932**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil Général de l'Oise

Correspondant : Madame la Présidente du Conseil départemental de l'Oise, Direction Générale Adjointe Finances et Modernisation, Direction de l'Achat Public,

Adresse : Centre administratif François Bénard, Avenue de l'Europe, 1 rue Cambry, 60000 Beauvais

Coordonnées :

Téléphone : +33 344066092

Courriel : LD-commandepublique@oise.fr

Adresse internet : <https://www.oise.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/perso/cg60/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ACCROCHAGE ET FOURNITURE D'UN DISPOSITIF D'INSTALLATION ET DE PRÉSENTATION DE L'ENSEMBLE DECORATIF L'AGE D'OR POUR LE MUDO - MUSÉE DE L'OISE

Lieu d'exécution et de livraison : Musée de l'Oise, 60000 Beauvais

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La consultation a pour objet la conservation et la présentation pour le MUDO - Musée de l'Oise de six des huit peintures de Maurice Denis formant l'ensemble décoratif L'Age d'Or (panneaux muraux et plafond) par la fourniture d'un dispositif d'installation et de présentation ainsi que l'accrochage de cet ensemble décoratif.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Sans objet.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les modalités de financement et de règlement des comptes sont précisées à l'article 10 du CCAP.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : La cotraitance est autorisée, selon l'article 6.3.2 du RC.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le

pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 40%
- Prix : 30%
- Calendrier prévisionnel d'intervention : 30%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/03/2024 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24-MUDO-SH-11

Renseignements complémentaires : La consultation est établie selon une procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 1°, et R. 2123-1 1°, du code de la commande publique. Pour les missions principales, le marché public est traité à prix forfaitaires, selon les dispositions de l'article R. 2112-6 2°, du code de la commande publique. S'agissant des prestations complémentaires, le marché public sera exécuté par l'émission de bons de commande, en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à 6 R. 2162-13 et R. 2162-14 dudit code. Le marché ne fait pas l'objet d'un allotissement pour les raisons évoquées à l'article 3.1 du RC. Le marché public est conclu pour une durée totale de 12 mois à compter de sa date de notification. Les délais d'exécution sont précisés à l'article 5.2 du RC. S'agissant des missions principales, le montant est traité à prix global et forfaitaire. La partie du marché public exécutée par bons de commande est conclue sans montant maximum et avec un montant maximum de 5000€ HT. Le détail des montants est précisé à l'article 4 du RC. Les modalités de négociation sont précisées à l'article 6.2 du RC. La sous-traitance est autorisée conformément à l'art. L2193-3 du CCP. La visite sur site pour l'établissement de l'offre est obligatoire dans les conditions fixées à l'article 8 du RC. Le contenu et les modalités du retrait du DCE sont précisés à l'article 7 du RC. Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse du profil d'acheteur. S'agissant des éléments relatifs à la capacité économique, financière, technique et professionnelle, les renseignements demandés pour la présentation des candidatures sont indiqués à l'article 9.1 du RC. S'agissant des éléments relatifs aux critères d'attribution, les documents demandés pour la présentation de l'offre sont indiqués à l'article 9.2 du RC. Les conditions de dépôt des dossiers sont fixées à l'article 10 du R.C. Les modalités de mise en œuvre des critères sont précisés à l'article 11.2 du R.C. Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires pour l'étude de leur dossier en interrogeant, le Département au plus tard 7 jours avant les date et heure limites de remise des offres (soit jusqu'au 12 mars 2024 à 17h00), selon les modalités fixées à l'article 15 du R.C. Les

réponses seront adressées, par écrit (de préférence via la plateforme), au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres (soit avant le 14 mars 2024 à 17h00) à toutes les entreprises enregistrées sur la plateforme pour ce dossier. Les modalités d'attribution du marché sont fixées à l'article 12 du R.C. Le pouvoir adjudicateur peut à tout moment ne pas donner suite à la procédure. L'ouverture des plis est programmée le 20 mars 2024 à 09 heures, à Beauvais. La séance d'ouverture n'est pas publique. La date prévisionnelle de notification du marché est fixée au mois d'avril 2024. Les dates et heures ci-dessus s'entendent comme étant prévisionnelles. L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume) selon les dispositions fixées à l'article 9.1.2 du RC. Des indications relatives aux recours sont précisées à l'article 16 du RC.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les conditions de dépôt des dossiers sont fixées à l'article 9 du RC, étant précisées que les offres doivent être transmises par voie électronique à l'adresse du profil d'acheteur.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2024